



Compte Rendu SREM - conseil municipal du 18/04/2019 - Mairie

Un nombre de spectateurs toujours décroissant : 5 personnes dans le public. Sans doute l'approche des vacances de printemps ...

Un Conseil Municipal à l'ambiance plutôt bon enfant, avec de nombreuses délibérations votées à l'unanimité. L'objet principal des débats concernait la concession de l'exploitation d'eau potable de St Rémy les Chevreuse à la Compagnie Suez, ayant pignon sur rue (c'est le cas de le dire) dans ce domaine d'activité. Le télé-relevé des factures d'eau est une option appréciée et votée par la mairie.

Quelques questionnements aussi sur certaines subventions à rallonge pour des associations dont les élu.e.s SREM interrogent le mode de fonctionnement et de gestion. Quelle offre pour quelle demande ? Par exemple combien y-a-t-il d'associations dispensant des cours de musique et pour quelle qualité au sein de notre département et de notre région ? Un débat assez sensible et toujours d'actualité.

Mentionnons pour finir quelques annonces du maire : la boucherie place du 14 juillet devrait trouver un repreneur. Quant au prochain conseil municipal de mai, il devrait être exclusivement consacré au projet du nouveau cœur de ville.

VOTE DES ELUS SREM ET LEURS INTERVENTIONS

Présents élus SREM : Dominique Dufrasnes, Sandrine Nguyen, Luc Bergé, Jérôme Pompeigne

Pouvoir : Agnès Bosdarros

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28/03/2019

POUR : Unanimité

Informations sur les décisions du Maire depuis le Conseil Municipal du 28/03/2019

Question Sandrine Nguyen

Acte N°21 : Pouvez-vous nous expliquer plus en détail l'objet de ce contrat, en particulier en quoi consiste « l'aide à la décision » ?

Réponse maire : l'objectif est d'obtenir des réponses verbales immédiatement pour agir promptement.

Questions Luc Bergé :

Acte N°26 : Pourrait-on connaître en quoi consiste l'acte modificatif relatif au marché de la « Mission du MOE dans le cadre de la requalification de la rue Lamartine » ? Est-ce que les 108 k€ viennent en sus des études ou des dépenses déjà présentées dans le cadre des discussions sur le budget 2019 ?

A ce propos, concernant la rue Lamartine, nous avons eu un conseil de quartier du Rhodon il y a deux jours et il semblerait qu'il y ait un problème de voie prévue avec une largeur de 3m20, si bien que même en ne prévoyant qu'un seul trottoir la circulation des bus (> 2,55 m de large) risque d'être problématique. Il faudra sans doute vérifier ce point avec le lauréat du concours.

Réponse maire : il semblerait qu'il y ait une erreur dans le CCAP. Un correctif sera transmis par écrit.

Délibérations

URBANISME

1. Vente maison 13 rue des Bosquets

Question Sandrine Nguyen : Pourquoi ne pas avoir suivi la même procédure avec mise aux enchères de la maison rue Victor Hugo qui a été vendue à un prix nettement inférieur au prix initialement estimé ? Est-ce que techniquement cela aurait été possible ?

Réponse maire : la procédure mise en place pour la maison rue Victor Hugo relevait des choix de l'ancienne majorité. Oui, il aurait été possible de suivre la même procédure avec des enchères.

POUR : 29

TRAVAUX ET VOIRIE

2. Report du transfert de compétence eau et assainissement

Question Dominique Dufrasnes : La note de synthèse n'étant pas très explicite, quel est l'intérêt pour la commune de reporter le transfert de cette compétence ?

Réponse maire : la CCHVC n'a aucune compétence propre pour gérer celle du SIAVHY.

POUR : 29

3. Convention d'approvisionnement en eau potable entre la Commune et « Eau du Sud Parisien »

Question Dominique Dufrasnes : Le plan joint au contrat est très difficile à lire. Monsieur Ménard, pouvez-vous nous confirmer que l'ensemble des lieux de consommation d'eau sur la commune seront bien pris en compte ?

Réponse D. Ménard : C'est bien l'objectif visé de desservir tous les usagers.

POUR : 29

4. Concession de l'exploitation du service public d'eau potable – Saint-Rémy-lès-Chevreuse – Approbation du choix du concessionnaire

POUR : 29

5. Convention pour l'exploitation d'une canalisation d'eau potable

Question Luc Bergé : La question naturelle que tout le monde se pose : n'y-avait-il pas d'autre choix de délégataire que Suez ?

Réponse D. Ménard : Ils sont deux à se partager le marché.

POUR : 29

VIE ASSOCIATIVE

6. Subventions 2019 aux associations – Suite

Question Sandrine Nguyen : Pourquoi la commission a-t-elle finalement accepté une augmentation de + 4 500€ de subvention pour la MLC par rapport à 2018 alors que cela nous paraissait anormalement élevé lors des deux premières commissions ? Ne faudrait-il pas que la MLC revoit plutôt son offre en arrêtant des activités comme certains cours de musique qui font doublon avec les autres offres déjà proposées par l'école de musique et l'enseignement musical de St-Rémy-lès-Chevreuse ?

Réponse J. Caous & Maire : C'est une faveur que nous avons faite à cette association qui emploie en outre une secrétaire administrative à mi-temps (les associations sont toutefois supposées fonctionner sur la base du bénévolat). Il en sera autrement en 2020 en fonction de la gestion de cette association en 2019.

ABSTENTION : 8 (dont 5 SREM)

POUR : 21

CULTURE

7. Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Yvelines pour le Festival'OUT

Questions Luc Bergé : Pourriez-vous nous préciser le budget prévu pour cet événement s'il-vous-plait ?

Question Dominique Dufrasnes : Avons-nous quelques idées sur les thèmes abordés ?

Réponse M. Schwartz : Comptez environ 36 000€ dont 1/3 fera l'objet d'une demande de subvention. Oui nous avons quelques thématiques en tête.

POUR : 29

EDUCATION ENFANCE JEUNESSE ET SPORTS

8. Tarification du séjour ALSH été 2019

POUR : 29

9. Tarification du séjour Espace Jeunes « LA NORIA » été 2019

POUR : 29

RESSOURCES HUMAINES

10. Modification du tableau des effectifs n° 3_2019

Question Dominique Dufrasnes : Quel budget additionnel cela représente-t-il pour la commune ? Est-ce que cette modification a bien été prise en compte dans le budget voté le mois dernier ?

Réponse J.-C. Montagnon : Il n'y a pas de budget additionnel par rapport aux prévisions budgétaires de 2019.

POUR : 29

Questions Diverses

Deux informations pour la vie municipale :

- La Boucherie de St Rémy devrait bientôt accueillir un nouveau boucher.
- La prochain CM aura un seul objet qui sera le cœur de ville. Une réunion sera préalablement organisée début mai pour faire le point sur les contraintes et les ajustements par rapport aux domaines.
- La RATP évolue toujours en phase 1 (voie 5 éclairée en permanence ?). La Mairie est toujours en procédure sur la phase 2.